Par autorité.

No. 53.—ACTE pour pourvoir au paiement de l'impression de la proclamation du gouverneur, relative à la vente des terres de l'Etat, affectées aux Ecoles Publiques, et aux Améliorations Intérieures.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale: Que le Trésorier de l'Etat est et demeure par le présent autorisé à payer aux personnes dont les noms suivent, de tous fonds du trésor provenant de la vente des dites terres, dont il n'aura pas été autrement disposé, les sommes attachées à leurs noms respectifs, comme compensation pleine et entière pour l'impression de la dite proclamation du gouverneur etc., savoir:

Jérome Bayon, Editeur du Courrier de la Louisiane, douze cent cinquante piastres	$1,250
C. M. Haile, Editeur du Planter's Gazette, quatre cents piastres,	400
Patterson et Thorp, Editeurs du Concordia Intelligencer, quatre cents piastres,	400
William Liquorish, Editeur Lafourche Gazette, quatre cents piastres,	400
James Douglass, Editeur, Bayou Sarah Ledger, quatre cents piastres,	400
Thomas B. Hatch, Editeur, Democratic Advocate, quatre cents piastres,	400
Addison et Sanders, Editeurs, Opelousas Gazette, quatre cents piastres,	400
Lewis Zim, Editeur, Alexandria Gazette, quatre cents piastres,	400
J. A. Kelly, Editeur, Louisiana Chronicle, quatre cents piastres,	400
H. A. Kendall, Editeur, Natchitoches Chronicle, quatre cents piastres,	400
Miles Judson, Editeur du Southern Traveller, cinq cents piastres,	500
Magne et Weisse, Editeurs de l'Abeille de la Nouvelle Orléans, douze cent cinquante piastres,	1,250
J. D. Davenport, Editeur, Louisiana Advocate, deux cent quatre vingt piastres,	280
Geo. M. Reynolds, Editeur, Ouachita Courrier cent soixante sept piastres et cinquante cents,	167 50
Théodore de Valcourt, Editeur, Attakapas Gazette, quatre cents piastres,	400
Fesant un total de sept mille quatre cent quarante sept piastres et cinquante cents.	$7,447. 50

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 6 Mars 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 54.—RESOLUTION.

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale; Que nos Sénateurs et Représentans au Congrès, soient invités à faire tous leurs efforts pour faire amender l'acte du Congrès, approuvé le quinze Février dix huit cent quarante trois, qui autorise les législatures des Etats de l'Illinois, de l'Arkansas, de la Louisiane et du Tennessee, à vendre les terres précédemment affectées à l'entretien des écoles dans ces Etats, de manière à ce que cet Etat, ait le pouvoir d'employer le produit de ces terres au profit des écoles de tout l'Etat, de telle façon que la législature pourra l'ordonner.

Il est de plus résolu, &c., Que dans le cas où la seizième section comprendrait des terres sans valeur, ou de peu de valeur, l'Etat de la Louisiane avec l'aide des Députés Arpenteurs des Etats-Unis, agissant sous la direction du Gouverneur, soit autorisé à choisir la même quantité de terre parmi celles de cet Etat qui appartiennent aux Etats-Unis, et dont il n'a pas encore été disposé.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 7 Mars 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 55.—ACTE pour pourvoir à la remise au Pénitentiaire des détenus de couleur, et pour d'autres objets.

SECT. 1re. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale;* Que tous les détenus de couleur, condamnés aux travaux forcés et qui se trouvent maintenant sous le contrôle de l'Ingénieur d'Etat, conformément aux dispositions d'un acte intitulé: "Acte pour pourvoir à la manière d'employer les détenus de couleur, dans le Pénitentiaire et pour d'autres objets," approuvé le vingt six Mars dix huit cent quarante deux, soient renvoyés au Pénitentiaire et remis entre les mains des fermiers pour être employés dans un lieu distinct de celui où travaillent les détenus blancs; et il en sera désormais de même avec tous les détenus de couleur, condamnés aux travaux forcés; *Bien entendu*, que les fermiers recevront les dits détenus de couleur aux mêmes conditions qu'ils sont convenus de recevoir les détenus blancs.

SECT. 2me. *Il est de plus décrété, &c.,* Que les fermiers actuels du Pénitentiaire pourront transporter le mur de la prison situé au fond et à l'est, à cent vingt pieds et non plus, au-delà de l'endroit où il est actuellement, et devront l'exhausser de six pieds au-dessus de sa hauteur actuelle; ils devront construire dans l'espace ainsi gagné, par la nouvelle position du mur, une bâtisse en briques, et à deux étages, qui séparera dans toute la longueur du mur; l'étage supérieur de l'édifice devra être disposé pour le tissage des étoffes à la fabrication de la toile d'emballage, et l'étage inférieur pour une corderie; le dit édifice devra être construit sous la surveillance et le contrôle du bureau des directeurs du Pénitentiaire, et les frais de construction seront payés sur le mandat du bureau des directeurs du Pénitentiaire, à telles époques que le dit bureau jugera convenable; la bâtisse ne devra pas couter plus de quinze mil e piastres.

SECT. 3me. *Il est de plus décrété, &c.,* Que le commis du Pénitentiaire est et demeure autorisé à réclamer et recevoir tout argent dû au Pénitentiaire et à en donner quittance: il pourra aussi instituer des actions en la dite capacité de commis du Pénitentiaire, pour le recouvrement de ce qui est dû au Pénitentiaire, mais ses actes seront soumis au contrôle et à la surveillance du bureau des directeurs du Pénitentiaire.

SECT. 4me. *Il est de plus décrété, &c.,* Que la somme de cent piastres sera payée à l'Aumonier du Pénitentiaire, sur son propre mandat, laquelle somme devant être prise dans la caisse du Pénitentiaire, pour être par lui employée à acheter des livres d'une nature religieuse et morale, destinés à l'usage des détenus blancs.

SECT. 5me. *Il est de plus décrété, &c.* Que les directeurs du Pénitentiaire sont autorisés à accorder, lorsqu'ils le jugeront convenable, aux détenus libérés, à l'époque de leur mise en liberté, une somme d'argent n'excédant pas cinq piastres et un rechange d'habillemens grossiers, le tout devant être, sur leur mandat, payé des fonds du Pénitentiaire.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 6 Mars 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 56.—ACTE relatif aux Assesseurs des Taxes d'Etat pour la ville de la Nouvelle-Orléans.

SECT. 1re. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale;* Que la première section de l'acte intitulé: "Acte relatif aux assesseurs des taxes d'Etat, pour la ville de la Nouvelle-Orléans," approuvé le vingt cinq mars dix-huit-cent-quarante-quatre, est amendée de manière à ce que le salaire de chacun de dits assesseurs, soit et demeure fixé, à la somme de quinze cents piastres par an, payable ainsi qu'il est maintenant pourvu par la loi.

SECT. 2me. *Il est de plus décrété, &c.,* Que la compensation allouée par la loi au *Register* des aliénations, pour les certificats qu'il fournit aux assesseurs de l'Etat, ainsi que les autres dépenses de bureau desdits assesseurs, seront payées de la même manière que se paient leurs salaires, savoir: un tiers par l'Etat, un tiers par la paroisse d'Orléans, et un neuvième par le trésorier de chacune des trois municipalités de la Nouvelle Orléans, sur les mandats du juge de paroisse de la paroisse d'Orléans.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 7 Mars 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 57.—ACTE pour créer une place additionnelle d'inspecteur de tabac pour la ville de Lafayette dans la paroisse Jefferson.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale; Qu'aussitôt après la passation de cet acte, le Gouverneur nommera, avec l'avis et le consentement du Sénat, un inspecteur additionnel de tabac, pour la ville de Lafayette dans la paroisse Jefferson. Ledit inspecteur sera soumis aux mêmes devoirs et aux mêmes peines, imposés aux autres inspecteurs de tabac; et il recevra une rétribution égale à celle qui est accordée aux autres inspecteurs par l'acte relatif à l'inspection du tabac, approuvé le 25 mars mil-huit-cent-quarante-quatre.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 10 Mars 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

No. 58.—ACTE pour amender les divers actes relatifs à la Banque des Citoyens de la Louisiane et de la Banque de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.

SECT. 1re. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale,* Qu'à dater du premier mai dix-huit-cent-quarante-cinq, la Banque des Citoyens de la Louisiane et la Banque de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, ne pourront plus recevoir en paiement de leurs créances ni les coupons non échus des bons émis en leur faveur, ni leurs autres obligations non échues.

SECT. 2me. *Il est de plus décrété, &c.* Que les commissaires desdites banques seront tenus d'appliquer toutes les sommes perçues par eux au paiement immédiat de tous les coupons d'intérêts échus, et des bons échus, émis en leur faveur par l'Etat, et de toutes leurs autres obligations échues; et lesdits commissaires devront appliquer l'excédent, après avoir mis en réserve une somme suffisante pour faire face aux intérêts et dépenses courantes, au rachat des bons non échus, de la première série, qui ont été émis en faveur desdites banques; ou des autres bons, dettes ou obligations non échus, desdites banques respectivement, si ces bons, dettes ou obligations échus ou non échus, peuvent s'acheter au pair ou au-dessous du pair.

SECT. 3me. *Il est de plus décrété, &c.,* Que toutes les fois qu'un actionnaire refusera ou négligera de faire assurer les lots de ville établis, et hypothéqués par lui en garantie de ces actions, les commissaires seront autorisés à faire assurer lesdites propriétés, et auront un privilège immédiat sur lesdites propriétés, pour le remboursement des primes payées, et de l'intérêt sur ces primes à raison de huit pour cent par an; ils auront aussi un privilège pour le montant par eux déboursé et pour les intérêts, sur la propriété ainsi assurée; et dans le cas où la propriété viendrait à être détruite, la banque exercera, ou aura tous les privilèges qui dérivent de la police d'assurance, ou qui s'y rattachent, avec un privilège spécial sur la somme revenant audit actionnaire, et qui se trouvera entre les mains de la Compagnie d'Assurance.

SECT. 4me. *Il est de plus décrété, &c.,* Que les dispositions de la cinquième section de l'acte du cinq avril dix-huit-cent-quarante-trois, intitulé: "Acte pour faciliter la liquidation des banques hypothécaires incorporées par l'Etat," s'appliqueront impérieusement à tous ceux qui pourront être chargés de l'administration desdites banques respectivement, avec cette restriction cependant, relativement à l'estimation qui suffira si la propriété est estimée au comptant ou à crédit, selon la proposition de la dette au comptant et des obligations non échues, que l'estimation de la propriété égale le montant total des sommes dues et hypothéquées sur la propriété qui sera prise en paiement.

SECT. 6me. *Il est de plus décrété, &c.,* Que la section onzième de l'acte intitulé: "Acte pour faciliter la liquidation des banques hypothécaires, incorporées par l'Etat, approuvé le cinq avril dix huit-cent-quarante-trois," est et demeure amendée de manière qu'à l'avenir, les actionnaires arriérés pour leurs paiemens, paieront un intérêt de huit pour cent par an, lequel intérêt sera supporté sur l'emprunt primitif, et en outre, ils paieront un intérêt de cinq pour cent par an sur les intérêts arriérés, exigibles selon les dispositions de la charte et des lois organiques desdites banques, telles qu'elles ont été amendées par la loi.

SECT. 6me. *Il est de plus décrété, &c.,* Que la douzième section de l'acte intitulé: "Acte pour amender les divers actes relatifs à la Banque des Citoyens de la Louisiane," est et demeure abrogée.

SECT. 7me. *Il est de plus décrété, &c.,* Que toutes lois contraires aux sections précédentes sont et demeurent abrogées.

(Signé) A. BOUDOUSQUIE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.
Approuvé le 10 Mars 1845.
(Signé) A. MOUTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

BAZAR PARISIEN.

Encoignure Royale et Dumaine.

NORMANDIN FRERE, a l'honneur de prévenir qu'il vient de recevoir par le South Carolina et le François Depau, un très grand assortiment de modes et de nouveautés pour dames et pour hommes, qu'il mettra en vente le mardi, 11 mars courant.

ARTICLES POUR DAMES.

Chapeaux de paille d'Italie, de Guipure, qui ont obtenu LA MEDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION DE 1844, capottes assorties, fleurs, rubans, dentelles, blondes, broderies, pour cols, bonnets, etc; manches, manchettes, guimpes, collerettes, mouchoirs batiste, unis, brodés et à rivières, gants filet, mitaines, garnitures de coiffures, bonnets d'enfants et tout ce qui concerne les modes et la lingerie, éventails, ombrelles, colliers; bracelet, bagues, bas, souliers, pantoufles, etc. etc.

ARTICLES POUR HOMMES ET DIVERS:

Cravattes soie, de jaconat, de algérienne, de grenadine, de zéphir, cole satin, chemises toile française de $3 à $6, de couleur de 75 cents à $2, coton blanc, foulards, bourse, bretelles, gants fil d'Ecosse, de soie, cannes, parapluies, nécessaires, carnets, porte cigares, Panama et Polka. Articles de bureaux: brosses, éponges, couteliers fins, jouets d'enfants, petits meubles, peignes, fritures, grecques, perruques, toupets, fausses queues, savons, pommades, extraits d'odeurs, eau de Cologne, eau athénienne, cold cream, cosmétiques, eau de lavande, MAGNOLIA, CHRYSMADORE, et tout ce que l'on peut désirer en parfumerie, en gros et en détail, le tout très frais et à des prix modérés.

SALON POUR LA COUPE DES CHEVEUX A VINGT-CINQ CENTS.

Nouvelle Orléans, 10 mars 1845.

F. & J. LACOSTE,

105, rue Royale,

OFFRENT à vendre à des prix extrêmement réduits, en débarquement des navires North Carolina et Caledonia, arrivant du Havre:

Un assortiment complet de jaconats haute nouveauté, jaconats ordinaires, balzorine, organdi, barège, ombrelles soies, douairières, américaines, brochées, moirées, et à franchages, parapluies de 24 à 36 pouces, soieries pour robes, telles que gros du Rhin, soierie moirée, Pekin, châles soie, velours ottoman et soie façonnées, grenadine, barège, etc.

Bas soie noirs, coton blanc extra fin, gants filet soie, fil d'Ecosse blanc, chinés et écrus.

Aussi: — Mérinos, draps et casimirs légers pour pantalons, draps de printemps, coutils nouveauté, blancs, écrus, bleus, gris et couleurs;

Etoffes à rideaux, unies et satinées, bleu, jaune et rouge; boutons de tous genres pour tailleurs; assortiment des plus complets de bretelles pour hommes et enfans; cravattes taffetas, satin et soie façonnées; bas et chaussettes en fil, coton blanc, chiné, gris et couleurs; peignes à démêler, à papillottes et à retapper, en écaille, buffle, imitation écaille et corne.

Aussi: — Un assortiment complet de parfumerie des meilleures marques, consistant en crème de Perse, moelle de bœuf, pommades assorties, savons d'amandes amères, à odeurs et ordinaires; eau de Cologne de toutes qualités; eau de lavande, huile antique, savons de tous modèles et odeurs.

Chapeaux paille à bords doubles et simples, casquettes soie et autres, pour enfans. 10 mars

EN DEBARQUEMENT du navire Concord, de Bordeaux.—Vins rouges en barriques.

En magasin—Vin blanc (Sauterne, Barsac); Fruits à l'eau-de-vie; Huile d'Olive, de Bordeaux et de Marseille; Olives et Câpres; Bouchons de toutes qualités, Savon français; Eau de fleurs d'oranger, divers modèles; Cire à cacheter les bouteilles; Bouteilles vides; Etiquettes joli format, pour vin rouge, &c., à vendre par

B. TALAMON,
10 mars— Rue St. Louis, 78 et 80.

DE BOSTON—500 caisses et barils sucre de Boston, 30,000 saccos pâtes 3 1/2 et 5 1/2; 1000 paquets de thé; 40 barriques riz; 300 sacs poivre; 40 sacs piment; 200 barils maquereaux No. 3; 100 caisses de; 1000 caisses savon et chandelles, 20 barriques huile de blanc de baleine; 500 tambours figues de Smyrne, à vendre par

NORCROSS & FOSDICK,
10 m 40 Gravier

AVIS AUX DAMES.
MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

AU GRAND BABAIS.

LE soussigné vient de recevoir de France et du Nord un splendide assortiment de jaconats, nouveaux dessins, Barège Organdi, Balzorine, Linons, Mousseline, Desinée, Mousseline Suisse à fleurs, à rayures et à carreaux, Indiennes couleurs claires, qu'il offre à vendre meilleur marché que nulle part pour du comptant.

Jaconats français très riches à 43 3/4; riches à 31 1/4. Ordinaire à 25 c.; Balzorine riches à 31 1/4 et 37 1/2; Barège à 25, 30 et 37 1/2. Indiennes jolis dessins à 12 1/2, 15 et 20; Mousseline imprimée à $1 50 et $3 la robe; Organdi, nouveaux dessins à 37 1/2.

De plus, on trouvera un assortiment magnifique de jolis rubans pour chapeaux de paille, à 20, 25 et 37 1/2 cents la yarde; chapeaux de paille d'Italie, Toscan, Monaco, paille française, nouvelles formes; Mouchoirs batiste unis, brodés à jour et à rivières. Parasols, Ombrelles, Mitaines, Dentelle fil et autres, Toile d'Irlande, garantie pur fil à l'usage des familles, Brin en fil et coton blanc et écru, Nansou, Percalle blanche, Bijoux brodés, Mousseline à quatre quaires, Cravattes jaconats pour hommes, Drap d'été [le Fitzwilliam Lupin] très qualité, Satin pour pantalons, et beaucoup d'autres articles trop longs à détailler.

R. DAVID,
4 mars 72, rue Canal entre Royale et Bourbon.

HABILLEMENTS D'ETE.

LE soussigné vient d'ouvrir un grand assortiment d'habits d'été récemment arrivés de France et qui se compose de: Redingottes de merinos fin de mode, habits habillées et à la Dersey, pantalons merinos, gilets bombasine droits et à châle croisé, habits de gingas de fil, redingottes et paletots dito, pantalons coutil de mode, pantalons casimir léger.

En plus—Un grand assortiment de cravates de batiste, mouchoirs batiste, foulards anglais et de l'Inde, chaussettes et gants de fil de &c. &c. à vendre par

LOISON & SILVESTRE,
24 fev 36 Chartres

CIGARES DE LA HAVANE.

EN débarquement des navires à vapeur Marmora et Alabama, cent-soixante-treize milliers Cigares Impériales, Regalias, Canones, Trabucos, Bayonetas, Caballeros Damas, Vegueros, Legitimos, Millar et Principes, des marques suivantes:

Cabana y Carbajal,	La Palma celebrada,
Francisco Ugues,	Dos Hermanos,
La Riondo	Escalapio,
La Inteligencia,	La Habana,
La Diana,	Woodville,
La Ingenuidad,	Roncurrell,
La Victoria.	

☞ Les Principes sont de la marque "Vapor." Les cigares ci-dessus énumérés, ajoutés à ceux de premières qualités qui forment le stock du magasin, offrent un des plus beaux et grands assortiments qui soient en ville.

Les Connaisseurs et amateurs, les détaillants de la ville et de la campagne, trouveront une belle occasion de se pourvoir d'excellents cigares. A vendre par

E. JOHNS, 119, Poydras,
22 jan presqu'en face du théâtre Américain

LE soussigné offre à vendre—les marchandises suivantes, reçues par les derniers arrivages de Bordeaux et de Marseille:

150 barils Vin de Porto (imitation de Marseille); 58 barils vin de Madère (imitation); 160 barriques vin de Bordeaux à bon marché; 50 barils vin blanc; 100 caisses absinthe Suisse; 75 dito liqueurs assorties; 25 dito marasquin; 100 dito salaisons assorties; 200 paniers huile d'olive; 150 caisses savon de Castille; 100 paniers bouteilles vides; 25 caisses moutarde française; 10 pipes cognac; 3 pipes Irish whiskey, à vendre par

P. LONGIS,
8 mars No. 116, rue Royale.

RECU par les derniers arrivages et à vendre par LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres.

Mouchoirs batiste brodés et garnis, riches;
Dito dito à rivière et ourlet;
Dito dito unis et imprimés;
Robes de bal brodées, riches;
De mousselines Suisses, blanche et en couleur;
Soieries caméléon, qualités supérieures;
Pékins glacés, riches, couleurs assorties;
Moires noires, largeurs assorties;
Mantelets moirés et doublés, à manches et cordillières;
Cols brodés, Berthes, Pélerines, Canesous et autres genres;
Cravattes pour dames, châles cachemire, satin, Pékin, &c.;
Echarpes cachemire, Echarpes velours, satin et autres.

LORNE & FROIS,
6 jan 21, rue de Chartres.

GRAINES.

GRAINES FRAICHES DE TABAC de la Havane, excellente qualité, à vendre au magasin de graines de W. DINN,
16 fev 11, Commune

AU MAGASIN FASHONABLE.

Rue de Chartres, entre St. Louis et Conti, 123.

ORDEVIOLLE & LACROIX, ont l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général, qu'ils viennent de recevoir par les navires Windsor Castle et South Carolina, du Havre, un bel assortiment de marchandises convenables pour le printemps, comprenant les articles ci-après, savoir:

POUR HABITS ET REDINGOTTES.

Mérinos noir, laine cachemire, de extra fin, de diverses nuances; drap d'été, nouvel article; cachemirette qualité supérieure.

POUR PANTALONS.

Mérinos noir, uni, de gros grains, de façonné, de à raies; casimir d'été, laine douce à carreaux et à raies de diverses nuances et dessins très variés.

POUR GILETS.

Basin piqué blanc, de couleur, article supérieur, à carreaux, à raies et chiné; Valencias, cachemire d'été.

Coutil pur fil, blanc, uni, à raies, à carreaux, de couleur, de printanier; batiste nouveaux dessins et une infinité d'autres articles du meilleur goût, et des mieux choisis.

N. B.—Ils attendent par les premiers arrivages la balance de leurs marchandises de printems et d'été, qui ne laisseront rien à désirer, tant par leur grande nouveauté que par la supériorité de leur qualité. Ainsi qu'un bel assortiment de chapeaux véritables Pinaud. 6 mars

A VENDRE, en débarquement du navire Concord, de Bordeaux,

100 caisses cerises à l'eau-de-vie,
10 caisses raisins à l'eau-de-vie,
20 do de fruits do,
20 barils de 40 et 30 galons, vieille eau de vie fine champagne,
24 barriques vin rouge,
75 barils vin blanc.
20,000 bouchons superfins, 1 1/2 longs,
20,000 do de longs.

à vendre par FOUCET FILS,
8 mars 14 rue Royale

RECU par les derniers arrivages et à vendre à très bas prix:

Mérinos français, noir, pour levites;
Arabine bleu tout fil, à petits carreaux;
Dito fil et coton dito;
Indiennes couleurs claires;
Cotonnade jaspée pour enfans;
Coton blanc New York Mills;
Serviettes blanches, à barres, en coton;
Dito dito dito en fil;
Dito écrue, dito dito;
Percales couleurs assorties;
Paper Muslin couleurs assorties;
Lasting noir et assortis;
Etamine noire, Brown Holland, Piqué blanc, diverses qualités; Toile grise; Gambroon, genre nouveau; Organdi imprimé, Désinée à carreaux, Brin fil blanc, à carreaux, dito coton 3/4, Damassé coton, Mousseline unie, unie et brodée.

1er mars DUFOUR, DURAND & Co

AVIS—Messieurs J. C. STOUSE et SEBASTIEN OSER, entrent comme associés dans notre maison, à partir de ce jour.

1er septembre 1844— CHARLES ODIER & Co

MADERE ET SHERRY en barillets indiens, importés et à vendre par REYNAUD & FALLON,
34 Tchoupitoulas

SEL de Liverpool—600 sacs sel fin, 500 sacs sel commun en débarquement du Pharsalia, à vendre par
6 mars L. H. GALE, 93 Commune

JAMBONS—38 barils jambons plats cotes, en débarquement, à vendre par WOOD & SIMMONS,
11 mars 60 Magasins.

CIGARES—20,000 regalias à vendre par
WOOD & SIMMONS,
11 mars 60 Magasins

CAFE—1000 sacs, Rio, Havane, Java, Laguyra, à vendre par WOOD & SIMMONS,
11 mars 60 Magasins.

CHANTIER à louer—Trois lots de terre sur la promenade des Tritons, entre les rues Philippa et Baronne, très propres pour un dépôt de bois ou charbon. A un bon locataire cet emplacement sera loué à bon marché et possession sera donnée immédiatement. S'adresser à
W. F. VREDENBURG,
3 mars 30 Vieille Levée

CAFE RIO à 1 4—1100 sacs Café Rio, chargements des navires Arieste et Roscoe, en débarquement et en magasin, à vendre en lots convenables aux acheteurs.
1 mars GEO. GREEN & BRO, 66 Gravier

TALAMON [illegible]

44, rue de Chartres.

REÇOIVENT par les dernières arrivages, et offrent à vendre aux plus bas prix du marché:

6 caisses chapeaux de paille d'Italie pour hommes, dames et enfans;
6 dito dito dito
6 balles cotonnade française;
1 caisse d'éventails de tous prix;
1 dito de bretelles tricotées assorties à boutons;
Gants filet égyptien, noirs et blancs;
Gants fil d'Ecosse blancs et gris pour hommes et pour femmes;
Mitaines en filet avec doigts;
Rubans taffetas noir et couleurs;
Galons de soie, gris, pour border les souliers;
Bourses en filet de soie;
Fil français gris, noir et bleu;
Un assortiment de coliers et d'épingles en jais;
Bandes indéplissables;
Corsets de toutes qualités;
Houpes à poudrer.

TOUJOURS EN MAGASIN:

Un grand assortiment de Peignes, boucles, boutons, épingles, aiguilles, galons, couleurs, ganses en soie et en coton, agraffes, pistes et ordinaires, chourses en coton et en soie, dés à coudre blanes et d'acier, amorces en grandes et petites boîtes, amorces de choix, en boîtes de ferblanc, miroirs dorés, bretelles de toutes sortes, soie à coudre, jarretières élastiques, couverts en fer battu et en composition, poupées en peau et habillées, plumeaux de 12 à 20 pouces, crème de Perse, eau de Cologne, eau de lavande, eau de fleurs d'oranger, poudre de riz, vernis et cirées, fil à cordonnier.

AUSSI:

Seines à pêche de toutes dimensions, éperviers, tramaille et lignes de première qualité. 11 mars

HUILE d'Olives superfine—300 paniers de 12 et de 24 demi bouteilles, des meilleures marques, nouvelle importation, à vendre par LOREILHE & Co,
7 m Encoignure Royale et Douane

EAU de Fleurs d'Oranger—100 caisses de diverses dimensions, à vendre par LOREILHE & Co,
7 m Encoignure Royale et Douane

VIN de Champagne—100 paniers, en débarquement du navire Caledonie, venant du Havre, marque de la Clef, reçu directement du propriétaire le Comte de Taley, à vendre par LOREILHE & Co,
7 mars Encoignure Royale et Douane.

CHANDELLES—40 caisses chandelles de composition à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
7 m 92 Tchoupitoulas.

SAVON—80 caisses, nouvel article, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.,
7 m 92 Tchoupitoulas.

AMIDON—100 caisses de la marque Schulenburg, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
7 m 92 Tchoupitoulas.

CORDES D'EMBALLAGE—114 rouleaux à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
92, Tchoupitoulas

MAQUEREAUX—No. 3, en barillets et demi barillets, à vendre par J. W. STANTON & Co.
7 mars Encoignure Magasins et Lafayette

BLANC de Baleine—De New Bedford assorti, à vendre par J. W. STANTON & Co.
7 mars Encoignure Magasins et Lafayette

HUILE de Blanc de Baleine—Huile d'hiver, blanchie, à vendre par J. W. STANTON & Co.
7 mars Encoignure Magasins & Lafayette.

HUILE de Sperme blanchie—Pour l'hiver, excellent article, garanti sous tous les rapports, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
7 mars Encoignure Magasins et Lafayette

CLOUS—Assortis de la manufacture de Fall river, à vendre par J. W. STANTON & Co.
7 mars Encoignure Magasins et Lafayette.

COGNAC—4e preuve, de la marque J. J. Dupuy, en demi pipes, et de la marque de l'Aigle en quarts de pipes; le tout sous la clé de la Douane, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
7 m Nos 17 & 19 rue St Louis

HUILE de Baleine—1000 gallons blanchie, d'hiver et d'automne, en barils et en barriques, à vendre par
7 mars WM. FROST & Co, 28 Vieille Levée

CHANDELLES—500 caisses blanc de baleine, New Bedford, à vendre par
7 m Wm. FROST & Co, 28, Vieille Levée

HUILE—45 barils huile d'éléphant, d'hiver, blanchie, à vendre par WM. FROST & Co,
7 m 28 Vieille Levée.

HUILE pour Tanneurs—20 bls. huile supérieure, à vendre par WM. FROST & Co.
7 m 28 Vieille Levée

HUILE—10,000 gallons huile de blanc de baleine d'hiver blanchie et non blanchie, en magasin et à vendre par
7 m Wm. FROST & Co, 28 Vieille Levée

LAINES—10 balles Laines de Canton, 4/4 et 7/8, en débarquement du navire Columbus, en magasin et à vendre par WM. FROST & Co,
7 m 28 Vieille Levée

COGNAC Champagne de la marque Castilion, en demi et quarts de pipes et de la marque Godard, en quarts de pipes; le tout ayant droit au drawback, à vendre par
E ROCHEREAU & Co.
7 mars 17 et 19 St Louis

CEPS A L'HUILE, Champignons—petits pois et sardines à l'huile en boîtes et demi boîtes, en débarquement du navire Talma, et à vendre par
7 fev CHS. DUFOUR, 11 rue Conti.

EN magasin et à vendre par le soussigné, les marchandises ci-après ayant droit au drawback: 10 demi pipes eau de vie, 4me preuve, de J. J. Dupuy; 170 caisses vin rouge St. Julien; 200 barriques vin rouge; 200 barils vin blanc Sauterne et Barsac; 20 barils vinaigre de vin blanc; 100 boîtes sardines; 50 caisses fruits au jus, pâtés truffés, etc. etc. CHARLES DUFOUR,
4 jan 11 Conti

CHANGE sur Paris ou Bordeaux, à vendre par
CHS. DUFOUR, 11 Conti

SUCRE—30 boucauts beaux et belle qualité en magasin et à vendre par
10 fev A. GORDON, WYLIE & Co. 52 Bienville

TRAITES sur New York, à vendre par
MEELE, BEYLLE & Co.,
8 fev 79 Tchoupitoulas.

CIGARES HAVANE—25 milliers cigares de la Havane en débarquement du brick Uncas, comprenant des Regalias, Canones, Trabucos, Damas, Cazadores et autres marques assorties, à vendre par
9 dec Y QUADRAS, rue de Chartres

BARILLETS—300 barillets de 10, 6 et 4 gallons, cerclés en fer, en magasin et à vendre par
HARVEY & COOLIDGE,
7 mars 26 et 28 Gravier.

SALERATUS et Couperose—En barriques, barils et barillets, à vendre par HARVEY & COOLIDGE,
7 mars 26 et 28 Gravier.

POIVRE—60 sacs poivre de Sumatra à vendre en magasin par HARVEY & COOLIDGE
7 mars 26 et 28 Gravier

MORUE—10 tambours, blanche, de qualité, 20 demi do do, en magasin et à vendre par
HARVEY & COOLIDGE,
6 m 26 et 28 Gravier

EN débarquement du navire Severn, du Havre, et à vendre par le soussigné:

6 caisses petits pois,
2 do haricots verts,
10 do Câpres à la provençale.

AUGUSTE MOLIER,
8 mars 30 St Louis

BOTTES, Souliers et Brodequins—100 caisses en débarquement des navires Magnolia et Martha, à vendre par E. G. MOSES,
12 Commune

SARDINES à l'huile—6000 boites et demi boites, de la marque bien connue Guillon, à vendre à des prix modérés par AUGTE. MOLIER,
30, St. Louis

VERDET—20 caisses, à vendre par
FOSDICK & BROTHER,
74 Camp

VINAIGRE—70 barils, à vendre par
FOSDICK & BROTHER,

EAU DE VIE—4 demi pipes eau de vie Dupuy, 4me preuve, 13 do Dupuy, 15 quarts de pipes eau de vie de preuve différentes marques, à vendre par
7 mars FOSDICK & BRO 74 Camp

PAPIER foolscape—80 rames à vendre par
7 mars FOSDICK & BRO 74 Camp

GENIEVRE—20 pipes genièvre marque du cygne à vendre par FOSDICK & BRO.
7 mars 74 Camp

MADERE &c—10 quarts vin d'Oporto, 7 do vin de Madere, 14 demi pipes do. à vendre pour clore un compte par FOSDICK & BRO.
7 mar 74 Camp

LAIT—5 sur la Havane, à vendre par
7 mars J. M. LAPEYRE, 20 St Louis

TABAC de Cuba cape et tripe, à vendre par
7 mars J. M. LAPEYRE, 20 St Louis

MERINOS noir pour redingottes—40 pièces beau mérinos noir pour redingottes, à vendre par
D. B. MACARTY.

CHANGE sur Paris et Bordeaux, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
1 mars 17 et 19 St Louis

COTONNADES—10 caisses de Methuen, à vendre par
7 m FROST & Co., 28, Vieille Levée

PAPIER FLEURETTE—Convenable au marché mexicain, en petites quantités, venant d'être reçu et à vendre par REYNAUD & FALLON,
1 m 34 Tchoupitoulas

LE soussigné offre en vente les articles suivans: 500,000 cigares de la Havane supérieurs, Regalia, Imperiales, Canones, Cazadores, Panetelas, Bayonetas, Millar, Damas, Principe des meilleures marques; 30 balles tabac en feuille, tripes et capes, Vuelta de Abajo, 60 douzaines minérales de Kessenger; 130 demi Heck supérieur 1822, 25 et 27; 50 doux Madère vieux; 40 paniers champagne Napoléon; 20 de Clauzel; 600 caisses St Julien Médoc, 160 do Margaux; 40 de Sauterne; 47 de liqueurs assorties superfines; 60 de fines; 50 paniers anisette superfine; 60 de fine; 100 paniers huile d'olive.

1 mars E. JOHNS, 119 Poydras

COUTIL D'ETE—Par les derniers arrivages nous avons reçu plusieurs caisses coutil français; ainsi qu'un grand assortiment d'étoffes pour été, que nous offrons à vendre à des prix réduits.

H. DE GOER & RIFFLARD,
26 fev 21 Magasins

MOUCHOIRS Batiste—Les soussignés désirant réduire leur stock de mouchoirs batiste, les vendront à prix coûtant, en lots à la convenance des acheteurs.

H. DE GOER & RIFFLARD,
26 fev 21 Magasins

CHAPEAUX—4 caisses chapeaux soie noirs de Paris—Aussi—4 caisses chapeaux gris poil ras et castor, qu'il vendront à bonne composition pour clore une facture, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
26 fev 21 Magasins

Toile! Toile! Toile!

LES soussignés ont un assortiment superbe de toile d'Irlande pour famille, à vendre à bon marché à la pièce et, demi-pièce, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
26 fev 21 Magasins

SUCRE de Boston raffiné—En pains, en morceaux et en poudre—80 caisses sucre blanc de la Havane; 160 sacs café Java du vieux gouvernement; 500 paquets thé poudre à canon, impérial, Poucheng, &c; 200 caisses blanc de baleine; 100 caisses savon de Boston et Cincinnati; 200 barriques riz de Charleston; 200 tambours figues de Smyrne; 200 barriques clous de Boston; 160 sacs poivre de Sumatra; 25000 sacs en pitre de la contenance de 1 1/2 à 3 boisseaux; maquereaux No. 1, en barils et en caisses; 100,000 cigares imitation principe; 30 surons indigo Carracas; saleratus; amidon; casse; chocolat; sceaux peinturés, &c. &c. à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
26 jan 40 rue Gravier.

MARCHANDISES FRAICHES

De printemps—pour habillemens de Dames.

C. M. SIMPSON, rue de Chartres, No. 38, encoignure de la rue de la Douane, viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et de New York, les marchandises suivantes:

1 caisse balzorine à bas prix, 1 caisse idem extra riche, d'un style entièrement nouveau; 1 caisse linon français, carreaux nouveau goût; 1 caisse jaconat nouveau goût, à bas prix.

Plusieurs cartons d'écharpes en barège, et de mouchoirs fantaisie.

Une caisse soieries fraîches et riches, pour habillemens, qu'ils vendront à très bas prix.

Deux caisses parasols, nouveaux styles;

Plusieurs caisses de calicots à tout prix.

Aussi—Pour en finir, à un prix au moins au-dessous du coût, une grande quantité de ca hemires de laine, crêpes, chesans, &c. Ainsi qu'un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES, à l'usage des familles.

13 fev

A VENDRE A L'AMIABLE,

Une Superbe Propriété Rurale.

Cette propriété, d'une étendue plus que suffisante pour une grande sucrerie, contient deux mille arpents de terre, dont plus de douze cents de terres hautes; au milieu se trouvent des buttes de coquilles d'une étendue de dix à douze arpents, sur lesquelles on pourrait établir un vaste verger. Cette terre fait face au bayou de Barataria et n'est éloignée de la Nouvelle Orléans que de quatre lieues, en ligne droite; on y communique par le chemin de Barataria, à une distance d'environ deux milles du fleuve; on y communique aussi par le canal de M. Gardère, dans lequel canal le propriétaire de la sudite terre a un droit de passage par titre; enfin on y parvient encore par le canal de M. N. Destrehan, et par cette voie la distance n'est que de onze milles du fleuve en face de Lafayette.

S'adresser à M. Allou D'Hemécourt, propriétaire, rue Marigny, entre Craps et Grands Hommes, qui fera voir les plans et connaitre les titres de propriété.

Si cette propriété n'est pas vendue d'ici à la fin de février elle sera offerte à l'encan le lundi, dix mars, à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre Chartres et Royale.

14 jan—6m 2f p. s.

PEAUX de veaux de Nyce & Co. à vendre par
D. B. MACARTY,
Jan 200 Bourbon.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS OFFICIEL—Mars 1845.

SONT invitées à se présenter à ce Consulat pour affaire qui les intéressent les personnes dont les noms suivent:

B

Béranger,
Bourgeois, Philippe
Beaulieu, Marcelin
Brun, David
Barrel, Henry
Buet, Barthélemy
Bouchard, (la famille)
Bernard, Etienne

C

Chauvel, Amand Justin
Cloutre, Eustache
Coeur,

D

Duchesne, Ferdinand
Dupral, Théophile
Duplaigne, Jacques
Dubois, Marie
Duchesne Duvernay
Dumarest Vve.
Dubourd époux.
De Chasey, L.
Dubosc, Calcaire

E

Engelsheim, frères

F

Fouchère, Lucien
Forestier, (Mme)

G

Guérin, Carroyeur
Guillot, Antoine
Geoffroy, Jean Baptiste
Georger, Florent
Grégo
Garrens, Adrien

H

Huber, Jean
Herber Jean
Harbeaut, Vital

J

Jourdan Henoré Théodore
Jourdan Antoine Luc.

Hamon, Stanislas
Hamon, Suzanne

K

Koch, Jean Michel
Klein,

L

Lusignan, Etienne
Larroque,
Lemaire, Eugène

M

Moine, Jean
Malinker, Xavier
Haimon, Guillaume
Martel B. Barthélemy

N

Nagueloux, St. Hilaire

P

Pouillet, Charles
Perret, Louis
Pape, Antoine
Perrault, François
Potier Gilles
Patubère, François

R

Rouget, Adélaïde (Mlle)
Richard, Auguste

S

Simonetti,
Segery, Charles
Savoye, Philibert
Sanguinetti,
Seneul,
Schlim,

T

Tremoulet,

V et W

Vandegrift, époux
Vergès François
Vidaeu Pierre
Vermeulh
Wertz, Auguste

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après midi.

ACADEMIE MODERNE,

DIRIGEE PAR

J. S. DE PALOS,

Professeur de langues modernes,
No. 191, rue de la Douane.

CETTE institution, consacrée à l'enseignement des jeunes gens qui se destinent au commerce, appelle l'attention des parens.

Le trait distinctif de cet établissement est le soin apporté à l'enseignement des langues modernes, l'anglais, le français et l'espagnol, qu'il est essentiel au négociant de savoir écrire, mais surtout de bien parler. Cette partie de l'instruction est sous la surveillance immédiate du Principal, dont les succès dans l'exercice de sa profession et dix-huit années d'expérience dans l'enseignement des langues vivantes sont de sûrs garans des plus heureux résultats.

Les professeurs sont:
J. S De Palos, Principal.
W. Bailey, pour l'anglais et les branches d'une éducation commerciale anglaise.
Louis Teillard, professeur de français, de littérature, &c.

L'institution sera ouverte toute l'année. Les élèves seront admis par trimestre. Le prix de la pension pourra être payé par mois, d'avance. On trouvera des prospectus à l'académie, No 191 rue de la Douane et chez les principaux libraires de cette ville.

J. S. De Palos, professeur de langues modernes, annonce aux négocians et aux jeunes gens qui se destinent au commerce, qu'il continue ses classes pour l'enseignement de l'anglais, du français et de l'espagnol, à sa demeure No 191 rue de la Douane. Sa méthode, fondée entièrement sur l'observation des lois de la nature, rejette l'emploi des dictionnaires et grammaires et dispense l'élève de la nécessité d'apprendre par cœur des règles et des phrases toutes faites Fondée sur une expérience raisonnée de sept ans, cette méthode repose sur trois élémens le succès, qu'elle peut en quelque sorte garantir à ceux qui voudront l'employer.

J. S DE PALOS,
Professeur de langues modernes
20 janv No. 191, rue de la Douane.

INSTITUTION LOUISIANAISE,

DIRIGEE PAR

R. PEDARRE,

BACHELIER ES-LETTRES ET ES-SCIENCES,
Rue des Remparts No. 71,
Entre les rues Bienville et Conti

SATISFAIT des succès qu'il obtient chaque jour, et fier de la confiance illimitée que le public éclairé ne cesse de lui accorder depuis douze ans, le Directeur se fait un vrai plaisir d'admettre tous les jours dans l'intérieur de ses classes, les personnes qui veulent juger par elles-mêmes du charme et de l'activité que le travail des professeurs imprime aux études. Dans cette institution, on ne trouve point des élèves privilégiés. Ici, tous agissent, tous sont en mouvement: nul n'est étranger à l'impulsion commune, le vaincu de la veille est le vainqueur du jour d'hui, un examen qui a lieu chaque jeudi qui suit l'envoi des bulletins de quinzaine prouve que le chef de cet établissement a connu les jeunes gens, et qu'il a trouvé le moyen d'éveiller et d'entretenir en eux l'amour de l'étude. Le principe: se croire dignement dédommagé de sa sollicitude pour les progrès des élèves, si les parens daignent honorer de leur présence, des séances qui n'auront rien d'aride ni d'ennuyeux.

Les personnes suivantes ont leurs enfans dans l'institution Louisianaise:

Hon. A. Morphy de la Cour Suprême,	John Lawless Esq.
R. Spedden Esq.	W. H. Kitchen Esq.
J. A. Livaudais Esq.	B. Bassoon Esq.
Samuel Stewart Esq.	J. P. Nolan Esq.
C. Lelasps Esq.	Engelsheim Esq.
H. Dearth Esq.	V. Lelait Esq.
P. Buisson Esq.	E. Lafonta Esq.
E. Flagg Esq.	J. St Cyr Esq.
John Tourtarel Esq.	T. Thibard Esq.
A. Guillotte Esq.	F. Dacenge Esq.
John Walker Esq.	Alexandre d'Apprement,
F. Thibard Esq.	T. Lanigue &c. &c.

ETUDES.

Lecture, Ecriture, Orthographe, Arithmétique, Mathématiques, Histoire de la religion, Histoire générale, Mythologie.

LANGUES.

Français, Anglais, Espagnol, Latin, Grec.

ARTS D'AGREMENT.

Musique, Dessin, Danse, Escrime.

CONDITIONS.

Les externes pour le Français, l'Anglais et l'Espagnol paient six piastres par mois, les demi pensionnaires quinze, les internes vingt. Une addition de deux piastres à ces prix pour chacune des autres langues, ainsi que pour le Latin.

Les professeurs attachés journellement à cet établissement, sont au nombre de six. La langue Anglaise est exclusivement parlée depuis huit heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi.

18 fev—3m

INSTITUTION JEFFERSON

DIRIGEE PAR M. LORD.

LE Principal de cet établissement a l'honneur d'informer les Pères de famille et le public en général, qu'il a définitivement transporté son institution, ci-devant passage de la Bourse, dans la rue Bourbon, No. 63, entre les rues Bienville et Douane, dans le local occupé par l'institution Saffet.

Les réparations qu'a subies cette nouvelle maison, et les améliorations importantes qui y ont été ajoutées, la rendent tout à fait convenable pour un établissement de ce genre. Le Principal de l'institution (toujours désignée sous le nom de Jefferson), secondé d'un personnel qu'il a choisi, s'efforcera de conserver la réputation que s'est faite la Louisiane, qu'il a acquise jusqu'à ce jour de la confiance.

19 fev—3m

MARCHANDISES RICHES ET NOUVELLES DE PRINTEMPS.

C. Yale, Jr.,

No. 13, rue de Chartres—Nouvelle-Orléans,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand et superbe assortiment de marchandises, auquel il appelle l'attention particulière des marchands de la ville et de la campagne en général.—Son assortiment consiste en partie des articles suivans:

Jaconat et organdie en couleurs,
Balzorine, couleurs riches,
Barège de Paris, nouveau genre,
Mousseline Suisse pour robes, rayés et décossée,
Identique satan,
Désinée et guingham,
Indiennes françaises, nouveaux dessins,
Soieries riches pour robes, rayées et façonnées,
Gros de Suisse et soie d'Italie, noir et bleu,
Batiste blanc, noir et couleur,
Soieries pour chapeaux et fleurs pour doublure,
Robes en mousseline Suisse brodée, pour soirées.

RUBANS.

Rubans pour bonnets et chapeaux, en satin et taffetas, nouveau genre.

Aussi—Un grand assortiment de parasols et marquises, châles et mouchoirs de fantaisie; gants de tout genre et qualité; bas en laine, soie et en coton.

Aussi—Un grand assortiment de jaconat et mousseline blanche, toile d'Irlande, bobinet blanc et noir de toutes qualités, dentelles de fil et imitation; avec un assortiment complet d'articles pour modistes: chapeaux de paille Monaco et paille d'Italie fleurs artificielles françaises et américaines, avec une variété d'articles tenue dans ce genre.

C. YALE, Jr. recevra pendant la saison et par chaque navire du Nord, des marchandises nouvelles achetées aux encans de New York. 3 mars

FRED. BONIS & LOUVRIER,

29 Rue de Chartres.

VIENNENT de recevoir et offrent à vendre les marchandises suivantes importées directement par eux:

Plusieurs caisses d'organdis et balzorines nouveaux dessins,
Plusieurs do gazes et balzorines, azur nouveau,
Plusieurs do batistes Ecossaises, pour robes,
Un grand choix de bobinets fantaisie 6/4 et 7/4,
do de dentelles imitation,
Mousselines Suisses, nansouk et jaconats blancs,
Gants et mitaines, filets noirs,
100 douzaines éventails en ivoire et écaille, pour femmes,
1:00 douzaines bretelles élastiques de toutes sortes,
500 douzaines cravates d'été pour messieurs,
3 caisses de coutils nouveaux pour pantalons,
5 do de mouchoirs imitation madras, très beaux,
2 do de parapluies de diverses grandeurs,
120 douzaines mouchoirs de poches en batiste unis et brodés,

Un très grand assortiment de bas,
Parfumeries de Olympelas—Savons, Eau de Cologne, Crême de Perse &c. &c.

Ainsi qu'un grand nombre d'autres articles français qui seront vendus à très petit bénéfice en gros.

FRED. BONIS & LOUVRIER,
3 mars 29 rue de Chartres.

N B. Les marchands sont priés de venir voir au No. 29 rue de Chartres, notre stock, avant de faire leurs achats.

On vient de débarquer un lot de chapeaux de Livourne pour hommes et pour enfans.

Garthwaite, Payan & Co.

MAGASIN D'HABILLEMENTS EN GROS ET EN DETAIL.

No. 30 rue du Canal,

Entre celles Chartres et Vieille Levée,

ONT reçu par les navires Union et Yazoo, une partie de leurs habillements du printemps, qu'ils offrent à vendre à TRES BAS PRIX pour du comptant. Ils vendront maintenant à très peu de chose près du prix coûtant, ce qui leur reste du stock d'habillements d'hiver.

Levites en drap d'été et mérinos noir, français, anglais et allemands; habits, levites écourtées et paletots idem; pantalons idem.

Habits alpacca de toutes descriptions.

Un assortiment d'habits et pantalons en cotonnade française et américaine, pour hommes et enfants; idem d'autres étoffes.

Chemises et caleçons—En toile d'Irlande, en toile écrue et coton, ginga, flanelle de Canton, laine d'agneau, cellulet, etc.

Bretelles en gomme élastique, coton et soie; mouchoirs de poche, en batiste fil, en soie de l'Inde; mouchoirs de col et stocks de tout genre.

Les habitans, marchands et pacotilleurs sont respectueusement invités à examiner leurs marchandises avant de faire leurs emplettes ailleurs.

20 fev GARTHWAITE, PAYAN & Co.

Académie de Danse

PAR J. DEVOTI.

LEÇONS DE POLKA.

UNE classe a lieu à sa résidence, rue de Chartres, No. 143, tous les lundis, mercredis et vendredis, à sept heures du soir, pour l'enseignement de la danse et de la valse. Les leçons de Polka auront lieu les mêmes soirs, à huit heures.

La classe de l'Armory du Bataillon Washington, pour les demoiselles et jeunes garçons a lieu le mardi, à quatre heures et demie, et le samedi à une heure P.M.

Les élèves de cette classe paieront $6 par mois.

Toutes les danses de caractère sont payables à part.

M. D. donnera aussi des leçons particulières à domicile. Il enseigne la danse dans les institutions suivantes:

Mme. Granet, rue Bourbon, No 26
Miles. Allison, encoignure Carondelet et St Joseph.
Mme. Baqué, do Royale et Toulouse.
Mme. Zoller rue du Camp, No. 347.
Au No. 143, rue Julia.
Au Lycée d'Orléans, rue de l'Esplanade.
A l'Institution Louisianaise, 71, rue des Remparts.
A l'Académie Jefferson, passage de la Bourse.
24 janv

BACON—65 boucauts épaules, 27 do pieds côtés, 12 do jambons, 10 tierçons extra do, en débarquement du steamer St. Louis, à vendre par
PRICE & FROST, 20 Poydras
8 m

FARINE—284 barils moulins de la Providence.
250 do do d'Edwardsville, en très bon ordre, en débarquement du steamer Independence, à vendre par PRICE & FROST,
8 m 20 Poydras

CLOUS DE BOSTON—400 barillets Old Colony Iron Company, à vendre par
PRICE & FROST, 20 Poydras
8 m

CRAVATTES d'été—pour hommes—Un lot de nouveau style et dessins, de première qualité, à vendre à l'encoignure des rues Magasins et Commune par
8 mars NORTH & BROTHERS.

CABOTAGE.

POUR LOUISVILLE et Cincinnati—Le bateau à vapeur QUEEN OF THE WEST, capitaine Bockall, partira dimanche 16 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
14 mars 44, Poydras

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le bateau à vapeur KENAWAY, capitaine Anders, partira samedi, 15 du courant, à 4 heures P.M. Pour fret ou passage, s'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
14 mars 44 Poydras

POUR OPELOUSAS, Washington, et Port Barre—Le steamer neuf WAVE, capitaine O'Connor, partira pour les lieux ci-dessus, jeudi, 13 courant, à 6 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à FOLLAIN & BELLOCQ,
13 mars 25, St. Louis

POUR ST MARTINVILLE, Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Prevost, Pattersonville et tous les ports intermédiaires—Le bon bateau JOHN AULL, capitaine G Katier, partira samedi prochain 15 courant, à midi, pour les ports et dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à DARBY & TREMOULET,
13 mars 26 Vieille Levée

POUR ST. MARTINVILLE, Nlle. Ibérie, Franklin, Bayou Black et les ports intermédiaires—Le steamer CLERMONT, capt Hinkle, partira pour les ports susmentionnés, vendredi, 14 courant, à quatre heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FOLLAIN & BELLOCQ,
13 mars 25 St. Louis.

POUR ST LOUIS—Le beau bateau à vapeur, fin marcheur, RED ROVER, capt Robertson, partira samedi 15 du courant, à midi, et touchera aux lieux intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
19 mars 44, Poydras.

POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Smith, Fort Gibson et tous les ports intermédiaires sur l'Arkansas—Le bateau à vapeur ARKANSAS No. 4, capt. Poynwit, est attendu à chaque instant et repartira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
11 m 44 Poydras

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI ET PITTSBURG—Le bateau à vapeur fin marcheur, EL-DORADO, capitaine Charles Stone, est attendu à chaque instant et repartira de suite. Pour fret ou passage, s'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
8 mars 44 Poydras

MALLE PAQUEBOTS DES ETATS-UNIS, BRILLIANT ET ALEX SCOTT. Arrangement pour le printems et l'été. Pour la Côte de Donaldsonville, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sarah et Pointe Coupée—Les bateaux ci-dessus nommés feront après cette époque deux voyages par semaine. L'Alex. Scott, capitaine Swon, partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches et mercredis, à 10 heures du matin. Le Brilliant partira de la Nlle Orléans tous les mardis et vendredis, à 10 heures A. M. En revenant, l'Alex. Scott partira de Bayou Sara tous les lundis et vendredis à midi, et le Brilliant tous les mercredis et samedis, à midi, arrivant à la Nouvelle Orléans le lendemain matin de bonne heure. Le mercredi, l'Alex Scott se rendra à Tunica, Pointe Coupée et Fort Adams. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
13 fev WM AVERY

Paquebot régulier, pour Bayou-Sara, Waterloo, Port-Hudson, Baton-Rouge, Plaquemine et la Côte.

Le beau steamer LUDA, capt Thomas Clark fera des voyages réguliers, deux fois par semaine, entre la Nlle-Orléans et les ports ci-dessus partant de la Nlle Orléans tous les mardis et vendredis, à 8 heures P M, et de Bayou Sara, tous les mercredis et samedis à midi.

Le Luda est entièrement neuf, et combiné pour ces voyages de manière à assurer une grande rapidité, tout en laissant beaucoup pour la sécurité et le confort. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. BONNER,
31 jan Agents, 11 St. Charles.

PAQUEBOT REGULIER POUR LA COTE DONALDSONVILLE, Lafourche &c—Le bateau à vapeur JUNIATA, capitaine Choate, partira de la Nouvelle Orléans les jeudis à 10 heures du matin, et à son retour il quittera Thibodeauxville les dimanches à 8 heures, et Donaldsonville les lundis matins à 8 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à J M LANDREAUX & Co
31 janv 11, Front Levee

POUR LAFOURCHE ET LA COTE—Le bateau à vapeur à passagers, MISSOURI MAIL, capitaine Littleton, fera à l'avenir ses voyages deux fois par semaine à Donaldson, en partant de la Nouvelle Orléans, comme avant, tous les lundis et jeudis à 10 heures du matin et de Donaldson, tous les mercredis et samedis à 8 heures du matin.

Le Missouri Mail prendra du fret, bien que le bayou soit bas, en le faisant transporter le long du bayou sur des bateaux plats, aux prix les plus modérés.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J A BRAUD & LANDRY,
13 jan 14 Bienville

POUR LA BALISE—Le steamer FAME capt Jourdain Martin, complètement réparé et remis à neuf, partira tous les samedis, à 8 heures A. M du pied de la rue St Louis, pour la Balise et les lieux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à
JACQUES LAROSE, Agent
9 oct—6 m 71, Vieille Levée.

POUR MAURICE, Ile de France—La jolie barque THISTLE, capitaine Turner, sera promptement expédiée pour le susdit port. Pour passage, ce navire ayant une belle dunette, s'adresser au capitaine à bord ou à CHS DUFOUR, 22 fev

ON a besoin d'un navire ou d'une barque pour charger du Free Port pour New York, d'une goélette ne calant pas plus de 8 pieds, et d'un bon navire pour charger pour New York, dans la ligne des paquebots entre New York et la Nouvelle Orléans.
10 m FOSDICK & BRO. 18 Camp

A VENDRE—Un bon trois mâts à chenille en cuivre, de son tonnage très près de 600 tonneaux, bien fourni de voiles et agrès, presque neuf et ayant des cabines meublées pour 25 passagers Pour plus amples détails, s'adresser à FOSDICK & BRO.
26 fev 74 Camp.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—Le navire paquebot CLIFTON, capitaine Ingersoll, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J W STANTON & Co.
14 mars Encoignure Magasins et Lafayette

POUR NEW YORK—Samedi 15 courant—La barque APTHORP, capitaine P Blake, a besoin de 100 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FOSDICK & BRO, 74 Camp

Ce navire a de beaux aménagemens pour passagers d'entrepont, et peut en prendre 15 à 20, si l'on s'adresse de suite à bord. 12 m

POUR NEW YORK—Le beau navire SAMTELLE, capitaine Taylor, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. S'adresser pour la balance du fret ou passage, à
LEVI H GALE,
11 m 93 Commune.

POUR BOSTON—Le navire SAXON, capitaine Drane, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H GALE,
10 m 93 Commune

POUR NEW YORK—Le navire WABASH, capitaine Hathaway, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira mercredi, 19 crt. Pour fret de balles de coton ou leur décrochement, ou passage, s'adresser à bord, en face le Marché aux Légumes, ou à
J W STANTON & Co,
8 m Encoig. Magasins & Lafayette

Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—Le navire BORNHOLM, capitaine Thompson, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à
LEVI H GALE, 93 Commune
14 m

POUR LE HAVRE—Le paquebot du service NASHVILLE, capt. Pemberton, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à P FOUTZ
12 mars—1m 93, Douan

POUR MARSEILLE—Le navire MADISON, capitaine Foster, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou pour passage, s'adresser à
LEVI H GALE, 93 Commune
10m

POUR LE HAVRE—Le navire français fin voilier CHATEAUBRIAND, capitaine Laborde, est en charge pour le port ci-dessus. Pour fret s'adresser à JENKINS & TIGLER, 7 rue Royale

P B Le Chateaubriand possède de superbes emménagemens. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ire municipalité, poteau No 9, ou à
AUG. MOLIER, rue St Louis
8 m—1m

POUR LE HAVRE—Le navire français LA BELLE CREOLE, capt Testeau, partira sous peu pour le port ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine, ou à
BLANCHARD, EIMER & Co,
8m 21 Bienville

POUR LONDRES—La barque fine voilière ELIZA THORNTON, capt Littie, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou l'équivalent, ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
8 mars 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire MEDFORD, capitaine Wilbur, partira sous peu. Pour fret de 250 balles ou pour passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.
28 fev

POUR LIVERPOOL—Le navire Anglais, fin voilier, ELIZABETH, capitaine Minty, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
DUNCAN KENNEDY, 33, Toulouse,
ou à LEVI H. GALE,
27 fev 93, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1ère classe THEMIS, capt. Brown, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton, ou passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.
6 fev

NAVIRE MADISON.

☞ Les consignataires par ce navire sont priés de passer au bureau de MM Thos. N. Cuzneau et Gordon Plummer, estimateurs, rue du Camp, No. 38, pour y signer le tableau de réparation. A. T. BURNLEY & Co,
7 mars—10 consignataires du navire, 40 Camp.

$25 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de la plantation du soussigné, après avoir tué le commandeur, ROBERT BURTON, mulâtre clair, âgé d'environ 26 ans, d'une taille moyenne, actif et bien fait, parlant anglais et un peu français. Il était habillé en bleu et avait une chemise blanche en coton. Il était auparavant un des domestiques de M. McDonough à l'hôtel St Charles, et l'on suppose qu'il est aux environs de Carrollton ou dans la 2de municipalité.

La récompense ci-dessus sera payée pour l'arrestation ou le logement dans une geole, dudit mulâtre par W. J. Montgomery,
6 mars—3 en 9 j P A ROST.

GRAINES DE JARDINAGE ET GRAINES DE FLEUR,

Garanties de la Récolte de 1844.

LE soussigné vient de recevoir par la barque Robert Morris, de Philadelphie, un grand assortiment de graines de jardinages des meilleures serres du Nord, ce qui, ajouté à son stock en main, forme le plus grand assortiment de graines de toutes espèces pour le printemps.

☞ Les marchands à commission, planteurs, jardiniers et marchands au détail auront toujours par boisseaux ou livre, ou en paquets par douzaine et en boîtes de $2 à $10 chaque, au plus bas prix de la ville.

26 fev WM. DINN, 11 Commune.

VIN Blanc—53 demi barriques vin blanc de choix, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
24 fev 36 Chartres.

COUVERTS argentés au galvanisme—Un assortiment de couverts et services de table, argentés et dorés au galvanisme, de la fabrique de MM. Ruolz et Elkington de Paris, à vendre au prix coûtant par
LOISON & SILVESTRE,
24 fev 36 Chartres.

CHAPEAUX de Campêche, à double tresses, à vendre par FROST & Co.
25 fev 10 Magasins

CHAUDIERES à Sucre—Un assortiment complet de la célèbre fonderie de Stewart & Dask, de Tennessee, en débarquement du steamer John Marshal, à vendre par
J. U. LAVILLEBEUVRE,
26 nov 140 Commune

PORTER DE LONDRES—10 barriques, marque Barkley & Perkins, de Londres, en débarquement du navire Republic, à vendre par
SMITH BRYAN, 90 rue Douane.
6 fev

BŒUF ET PORC—300 barils porc mess et prime.
200 do bœuf prime et M. O., à vendre par PRICE & FROST,
9 m 20 Poydras

CIGARES—21,000 Regalias et Millars, Ugues et Cabanos, en débarquement du steamer Alabama, à vendre par E TROISGROS,
3 m 28 Vieille Levée

MIEL—10 barriques en débarquement de l'Alabama, de la Havane, à vendre par
E. TROISGROS, 28 Vieille Levée

MAQUEREAUX—175 barils No. 3, du Sud et du Nord, à vendre par PRICE & FROST,
9 m 20 Poydras

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

VENDREDI, 14 MARS 1845.

CONCERT D'ADIEU DE M. OLE BULL,

CELEBRE VIOLONISTE.

PROGRAMME.

Première partie.

1o. Ouverture du Cheval de Bronze, d'Auber.
2o. Air chanté par M. GARRY.
3o. Concerto pour le violon, à trois parties, composé et exécuté par M. OLE BULL.
Allegro Maestroso
Adagio Sentimentale,
Rondo Pastorale.
4o. Air chanté par M. BOUVRY
5o. LE CARNAVAL DE VENISE, composé par Paganini et exécuté par M. OLE BULL.

Deuxième partie.

1o. Ouverture de Zanetta, d'Auber.
2o. Sicilienne, composée et exécutée par M. OLE BULL.
3o. Air chanté par Mme CASINI.
4o. POLACCA GUERRIERE, composée et exécutée par M. OLE BULL.

Théâtre Américain.

6me représentation de

L'OPERA ITALIEN.

Vendredi, 14 mars 1845.

Troisième représentation de

BELISARIO,

Grand Opéra en trois actes.

Le poème par Cammarano et la musique par Donizetti.

☞ Pour plus de détails, voir les affiches du jour.

☞ Les jours de représentation sont les Lundi, Mercredi et Vendredi. 13 mars—2

Théâtre Américain.

Septième apparition de la Troupe d'opéra Italienne.

A la demande particulière il y aura une représentation,

DIMANCHE, 16 MARS 1845.

Pour la première fois cette saison,

LUCREZIA BORGIA,

Grand opéra en trois actes, poème de Romani, musique de Donizetti.

Lucrezia Borgia,	Signorina EUFRASIA BORGHESE,
Maffio Orsini,	Signora AMALIA RICCI,
Gennaro,	Signor LUIGI PERROZZI,
Duke Alfonso,	Signor TOMASI.

☞ Pour les détails, voir les affiches du jour.

Soirée Dansante Déguisée et Parée,

DONNEE PAR J. DEVOTI,

A L'ARMORY DU BATAILLON WASHINGTON.

A LA demande d'un grand nombre de Familles, qui se trouvaient présentes au bal qui a eu lieu le 6 courant, à la Salle de Washington Armory—M. DEVOTI donnera une autre Soirée Dansante.

VENDREDI, 14 MARS.

Le Bal pour les enfans commencera à 7 heures, et pour les grandes personnes à 10 heures précises.

Les Dames et les enfans sont respectueusement priés d'assister à ce bal.

Prix de la souscription, pour les Messieurs $1

13 mars

Bal des Pères de Famille.

A UNE assemblée des souscripteurs, tenue le 9 mars, au Washington Armory, il a été résolu que ce bal sera lieu le vendredi 28 de ce mois

DIRECTEURS:

J. W. Behan,	J. G. Quirk,
J. Schmidt,	H. G. Stetson,
H. Lockett,	E. Marx,
A. B. Botts,	E. Forbe,
G. W. Squires,	R. J. Peters,
J. B. Walton,	F. Jordy,
J. M. Opeid,	J. Baldwin,
J. M. Ferdinandes.	

Les souscripteurs sont priés d'envoyer leurs listes d'invitation à la salle de bal. Les directeurs sont invités à s'assembler le dimanche, seize courant, à une heure P. M.

11 mars—

SALLE D'ORLEANS.

GRAND BAL PARE ET MASQUE.

P. A. DUBORD a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il continuera à donner les Bals de la Salle d'Orléans, et que ces Bals auront lieu les

LUNDI, MERCREDI et VENDREDI.

Rien ne sera épargné pour rendre cette Salle un des meilleurs lieux d'amusemens en ville

L'orchestre sera composé des meilleurs musiciens de la ville.

27 dec— P. A. DUBORD, Directeur.

SALLE DE BAL WASHINGTON.

GRAND BAL PARE ET MASQUE.

Rue St. Philippe, entre celles Royale et Bourbon.

LE Directeur informe respectueusement ses amis et le public en général, que cette Salle ayant été entièrement réparée, sera ouverte tous les MARDI, JEUDI et SAMEDI, pendant la saison.

☞ Tous les DIMANCHES, il y aura Bal pour les femmes de couleur.

Entrée:—Cavaliers, $1; Dames, gratis

GEORGE STEHVENS Directeur

AUTOMATE.

UN MAGNIFIQUE AUTOMATE, qui vient d'arriver de Paris, peut être vu maintenant, tous les jours de 10 heures à midi, et de 3 heures à 10 heures P. M. au-dessus du café de l'Aigle, encoignure Condé.

Prix d'entrée— 50 cents. 7 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. BARNETT Jr

Vente de propriétés de valeur, sans réserve.

SAMEDI, 22 mars, à midi, il sera offert en vente, à la rotonde de la Bourse St. Louis, les magasins et résidences ci-après décrits, savoir:

No 1—UN LOT DE TERRE situé à l'encoignure des rues St Louis et Bourgogne, mesurant 35 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue St Louis, sur 84 pieds 11 pouces et 8 lignes de profondeur, avec la MAISON à trois étages qui s'y trouve. La dite maison est louée à raison de $680 par an.

No 2—UN LOT DE TERRE adjoignant le précédent, rue St Louis, et ayant sous tous les rapports avec l'autre Cette propriété est louée $600 par mois.

No 3—UN LOT DE TERRE situé rue Bienville, entre celles de Chartres et l'Exchange Place, mesurant 31 pieds 8 pouces de face, y inclus le corridor en commun, sur 81 pieds de profondeur, avec le MAGASIN à trois étages, en briques, qui y trouve—Cette propriété est louée $1300 par an.

No 4—UN LOT DE TERRE situé à l'encoignure des rues St Pierre et Dauphine, mesurant 49 pieds de face à la rue St Pierre sur 72 pieds de profondeur, mesure française, avec la MAISON en briques et à un étage qui s'y trouve, et 42 actions de la Banque de l'Union. Cette propriété est louée à $340 par an.

No. 5—UN LOT DE TERRE situé rue Bourbon, entre celles Conti et Louis, mesurant 34 pieds 6 pouces et 8 lignes de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, avec une MAISON à trois étages qui s'y trouve.

No. 6—UN LOT DE TERRE adjoignant le précédent, mesurant 34 pieds 3 pouces à la rue Bourbon, sur 123 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur, avec une MAISON à trois étages qui s'y trouve.

No. 7—UN LOT DE TERRE situé à l'encoignure des rues Conti et Bourbon, mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Conti, sur 73 pieds 9 pouces de profondeur, faisant face à la rue Bourbon, avec une MAISON en briques et à trois étages, et le privilège d'une allée dans le fond. Cette propriété est louée $985 par an.

No. 8—UN LOT DE TERRE adjoignant le précédent, sur la rue Conti, et mesurant 26 pieds 11 pouces et 6 lignes sur 73 pieds 9 pouces, avec une MAISON à trois étages et en briques, qui s'y trouve. Cette propriété est louée $840 par an.

No. 9—UN LOT DE TERRE adjoignant le précédent, sur la rue Conti, mesurant 27 pieds et 7 lignes, sur 73 pieds 9 pouces de profondeur; avec une MAISON en briques et à trois étages qui s'y trouve. Cette propriété est louée $840 par an.

No. 10—UN LOT DE TERRE adjoignant le précédent, sur la rue Conti, et mesurant 27 pieds et 7 lignes, sur 73 pieds 9 pouces de profondeur, avec une MAISON en briques et à trois étages. Cette propriété est louée $840 par an.

No. 11—UN LOT DE TERRE adjoignant le précédent, sur la rue Conti, et mesurant 26 pieds 10 pouces et 2 lignes, sur 73 pieds et 9 pouces de profondeur, avec une MAISON en briques et à trois étages qui s'y trouve. Cette propriété est louée $770 par an.

No. 12—DEUX LOTS DE TERRE situés à l'encoignure des rues Moralès et St. Antoine, (3me Municipalité) mesurant ensemble 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue St. Antoine, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes à la rue Moralès; avec les DEUX MAISONS en briques qui s'y trouvent. Cette propriété est louée $326 par an.

No. 13—TROIS LOTS DE TERRE situés à l'encoignure des rues Esplanade et Craps, savoir, le No. 1, mesure 45 pieds 3 pouces et demi à la rue de l'Esplanade, sur 76 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur, face à la rue Craps, avec la MAISON qui s'y trouve.

Le No. 2, mesure 45 pieds 3 pouces et demi de face à l'Esplanade sur 76 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur.

Le No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Craps, sur 90 pieds 7 pouces de profondeur; avec une MAISON à deux étages qui s'y trouve.

Les trois lots ci-dessus désignés sont sujets au paiement d'un intérêt annuel de six pour cent sur $8130, à la Troisième Municipalité. Les acquéreurs auront en conséquence à assumer le paiement de $703.33 1/2 cts. sur chaque lot.

No. 14—UN LOT DE TERRE rue Moralès, entre les rues Piété et Désirée, mesurant 30 pieds de face, sur 121 pieds de profondeur; avec les EDIFICES qui s'y trouvent.

No. 15—UN LOT DE TERRE adjoignant le précédent, mesurant 32 pieds 4 pouces de face, sur 121 pieds de profondeur.

No. 16—UN LOT DE TERRE adjoignant le précédent, mesurant 32 pieds 6 pouces de face sur 121 pieds de profondeur, et 32 pieds 5 pouces sur la ligne du fond.

No. 17—UN LOT DE TERRE adjoignant le précédent, mesurant 32 pieds 6 pouces de face, sur 121 pieds de profondeur, et 31 pieds 6 pouces sur la ligne du fond.

No. 18—UN LOT DE TERRE adjoignant le précédent, mesurant 31 pieds 9 pouces de face, sur 121 pieds de profondeur.

No. 19—UN LOT DE TERRE adjoignant le précédent, mesurant 31 pieds de face, sur 122 pieds de profondeur, face à la rue Piété.

CONDITIONS—Un tiers comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois, en billets divisés en sommes égales et endossés à satisfaction, et portant hypothèque jusqu'à final paiement. Si les billets ne sont pas payés à échéance, ils porteront un intérêt de huit pour cent, sans accorder le privilège de prolonger les paiements.

Les actes de vente pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B. Les plans de ces propriétés, tirés par L. Surgy, député arpenteur des Etats Unis, seront exposés à la Bourse St. Louis, quelques jours avant la vente.

11 mars—11f

QUARTIERS-GENERAUX 1ère Division L. M.
Nlle Orléans, 1er Mars 1845.
ORDRE No. 3.

1. Une élection d'un brigadier général pour la 2e brigade de la 1re division de la Milice de la Louisiane, aura lieu samedi, 29 Mars courant, pour remplir le brigadier général H. B. Trist, dont la commission est expirée.

2. Les polls seront ouverts à D... de neuf à trois heures A. M. jusqu'à quatre heures P. M., sous la surveillance du lieutenant colonel W. W. Pugh, du 7e régiment, et du lieutenant colonel V. Armant, commandant du 8me bataillon du 8e régiment.

3. S'il arrivait que quelque régiment, bataillon, ou autre corps de brigade ne fussent point organisés, l'officier commandant ordonnera l'élection des officiers de compagnie, lesquels feraient que l'élection d'un état major.

Par ordre de John B. Lewis, major général, commandant la 1re division milice de l'Etat de la Louisiane.

Ste. COLOMBE DAVIS, aide-de-camp.

3 Mars.

EN débarquement du navire Talma venant de Bordeaux:

100 barriques vin rouge, de diverses qualités,
50 barils vin blanc haut Sauterne,
10 quarts de pipes, eau de vie J. J. Dupuy, à vendre par G. M. LUCAS,
5 fev—3w 36 Bienville

VENTES DE CE JOUR.

Aux Cordonniers!

PAR F. H. PETITPAIN.

IL sera vendu aujourd'hui, 14 courant, à 11 heures, à son magasin d'encan, No. 136, rue de Chartres, une facture de peaux de veau, cirées. 14 mars

Vente de Bottes, Souliers, Brodequins et Chapeaux.

PAR M. S. SAUCIER, Encanteur.

AUJOURD'HUI vendredi, quatorze du courant, à dix heures et demie, il sera vendu pour clore la vente d'un magasin de chaussures, des Souliers et Brodequins.

Aussi—20 caisses chapeaux de soie.

Conditions: comptant. 14 mars—1

PAR DOBSEY, VINCENT & CO,
66 rue de Chartres
Wm. BERGER, Encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui, 14 du courant, à 10 heures et demie, à ses magasins d'encan, au coton, en coutils, goggs fil, brin écru, à moustiquaire, cotonnade, bobinet, sous, toiles en gomme élastique, gingas, etc. &c.

Aussi—Cinq caisses d'HABILLEMENTS, et quatre caisses chapeaux français. 14 mars—1

PAR SYKES & HYDE.

A. Dovall, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui vendredi, 14 du courant, à 10 heures et demie, à leur magasin d'encan, No. 61, rue des Magasins,

400 sacs (plus ou moins) sel et avoine, encoignure à l'encoignure de la rue Gravier, jeudi matin, et qui sont mis en vente pour compte de qui il appartiendra.

Conditions, comptant.

Immédiatement après, on vendra des comestibles, provisions et liqueurs. 14 mars—1

VENTES A L'ENCAN.

VENTE RENVOYEE.

PAR G. DE FERIET.

J. W. FURNESS, Encanteur.

Vente par colis sans réserve.

IL sera vendu lundi prochain 17 courant, à 10 heures 1/2, au magasin de Smith Bryan, 96 rue de la Douane, 200 colis marchandises fraîches de saison, de qualité supérieure, formant un bel assortiment de mousselines blanches et à dessins, mouchoirs de modes, coutils fil, mouchoirs de couleurs et qualités... fil patente, toile pour habillemens et Huckaback, linge de table, draps, mouchoirs de batiste.

Aussi—

Pour compte de qui il appartiendra

30 caisses toile d'Irlande égalé, 2 caisses Bandanas fil, (légèrement avariées).

Conditions à la vente.

Les marchandises et les catalogues seront prêts le jour qui précédera la vente. 14 mars

Pour clore des Consignations.

PAR J. A. BEARD & Co.

J. A. Bonneval, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, le Mardi 18 du courant, à 11 heures, au magasin de E. Jobas & Co, rue Poydras, près la rue St. Charles.

Un lot choisi de CIGARES et de VINS, comprenant des Vins de Sauterne Champagne, Hocks &c., d'un bouquet supérieur, des Liqueurs assorties anisette, &c, d'importation directe et des marques de choix, que l'on vend par ordre des expéditeurs, pour clore des consignations. On peut obtenir, au bureau des Encanteurs, des catalogues où sont la description, la quantité et les marques.

Conditions—Toutes sommes au-dessous de $100 comptant; au-dessus de $100, à 30 jours; au-dessus de $500, à 60 jours, et au-delà de cette somme 90 jours de crédit, pour billets endossés à satisfaction et privilège d'escompter à 6 pour cent par an, ou payant comptant. 13 mars

PAR L. A. GARIDEL.

IL sera vendu mercredi, 26 mars, à midi, à la Bourse St. Louis

UNE TERRE située rive droite du fleuve, à six milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant deux arpents vingt toises et cinq pieds de face, sur quarante et dix arpents de profondeur, bornée à la ligne supérieure par la propriété de MM. Fazende et Harang, et à la ligne inférieure par une propriété de M. Louis Harang, les lignes ouvrant de manière à donner à la susdite profondeur quatre arpents neuf toises de large; plus divers morceaux de terre situés en arrière, achetés des Etats-Unis et contenant environ six cent soixante et dix sept acres de superficie. Sur cette terre se trouve une bonne maison avec ses dépendances, et le canal connu sous le nom de Canal Dugué, auquel des travaux considérables ont été faits par le propriétaire actuel.

Environ soixante arpens de superficie, à partir d'une distance placée à environ neuf arpens du fleuve, sont loués jusqu'au trente et un décembre prochain, pour six cents piastres, qui appartiendront à l'acquéreur en vertu de l'adjudication.

Conditions:—Un dixième comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de terme; l'acquéreur sera tenu de fournir ses billets pour chaque terme, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement et avec endossement à la satisfaction du vendeur, pour les deux premiers termes seulement.

Le plan de la dite propriété est déposé au bureau de M. M. V. Labarre, rue Royale, No 174, où on pourra le voir jusqu'au jour de la vente

12 mars—12,16,19, 22 et 26m

Vente sans réserve pour terminer un règlement.

PAR J. A. BEARD & Co.

J. A. Bonneval, encanteur.

IL sera vendu, à l'encan, mercredi, 26 mars courant, à midi à l'Arcade de Banks.

Les propriétés ci-après décrites, vendues pour effectuer et terminer un règlement, savoir:

Dix-sept terrains, situés immédiatement sur le nouveau Bassin, dans la seconde municipalité, dans l'îlet borné par les rues St. Paul, Cèdre et Cyprès et par le débarcadère de la rue Julia, étant la propriété connue sous le nom des terrains de la rue Julia, et plus particulièrement désignés sur le plan déposé dans le bureau de l'encanteur.

Le lot No. 166 mesurant 25 pieds de face au débarcadère de la rue Julia, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue St. Paul—Le lot No. 169, ayant les mêmes dimensions et la même façade et contigu au lot No. 166. Les lots Nos. 174, 175, 176, 177, 178, 179 et 180 ayant les mêmes dimensions et la même façade et contigus au lot No. 181 formant l'encoignure du débarcadère de la rue Julia et de la rue Cèdre, mesurant 25 pieds de face à la première, sur 120 pieds de profondeur et face à la seconde.

Les lots Nos. 183, 184 185, 186, 187, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Cèdre sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles—Le lot No. 168 formant l'encoignure des rues Cèdre et Cyprès, mesurant 25 pieds de face à la rue Cèdre, 51 pieds sur la ligne du fonds et 120 pieds de profondeur.

Les terrains No 177 à 186, y inclus, forment le chantier et bâtisses du capitaine Hunt et seront vendus en seul lot.

Pour plus amples détails, s'adresser à l'encanteur le jour de la vente.

Conditions:—Un tiers comptant; la balance à un et deux ans de crédit, pour billets sans endossements. Dans le cas de non paiement desdits billets à maturité, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Si sous les huit jours qui suivront Jules Mossy, notaire, aux frais des acquéreurs. Les conditions de la vente devront être remplies et complétées dans les dix jours qui suivront l'adjudication, ou les propriétés seront revendues après quarante-huit heures d'avis dans les gazettes de cette ville, sans qu'il soit nécessaire de mettre les adjudicataires en demeure.

12 mars—12,16,19,22,23,24,26.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur.

Bureau, rue Toulouse, No. 36.

IL sera vendu samedi prochain, quinze mars courant, à midi, à la Bourse St. Louis: Un terrain situé au faubourg Marigny, rue de l'Union, entre Amour et Bons Enfans, ayant 27 pieds 9 pouces de face à la rue de l'Union sur 104 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, avec une maison de quatre appartemens, galerie, cabinets, etc., ayant besoin de réparations; d'après un plan fait par J. A. Fraga, le neuf décembre 1844, déposé à la Bourse.

Huit terrains situés à la troisième entre la rue Rochblave et Dergenois et faisant face aux rues Esplanade, Quartier, Hôpital Ursulines, St. Philippe, Dumaine, Ste Anne, Orléans, St Pierre, Promenade, Carondelet et Dergenois; d'après le plan fait par J. A. Fraga, le seize juillet 1844, déposé à la Bourse.

Un terrain face au Chemin du Bayou, entre Planché et le prolongement de la rue Villeré, limitrophe avec la propriété de M B Planché, ayant une bâtisse dans le fond de quatre pièces, galerie, etc. civile en deux locations, louées $12 par mois.

Un terrain adjoignant le précédent, avec les mêmes bâtisses et louées le même prix.

Un terrain sur la rue Planché, entre le Chemin du Bayou et le prolongement de la rue du Quartier, avec deux bâtisses, une dans le fond de trois pièces, galerie, etc., et l'autre sur la rue, ensemble de trois pièces, formant deux locations séparées, louées $16 par mois, le tout d'après le plan fait par Le. Pilié, le seize mars 1834, déposé à la Bourse.

Conditions: Un quart comptant et le reste à un et deux ans, en billets endossés, hypothèque spéciale jusqu'au parfait paiement avec la clause de non aliénation. Les billets non payés à l'échéance porteront intérêt à huit pour cent par an, du jour de protêt. Les actes de vente par Félix Percy, notaire, et les frais de mise en possession et à frais des acquéreurs; ceux des terrains pour lesquels on n'aura pas rempli les conditions trois jours après l'adjudication, seront revendus à l'encan pour le compte des acquéreurs, après trois jours d'avis donné aux journaux de cette ville, sans qu'il soit nécessaire de lui en donner avis.

11 mars—3

A VENDRE.

Belle Résidence de Campagne

PAR L. A. GARIDEL.

IL sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le 14 mars courant, à midi,

La Jolie Propriété connue sous le nom de Bien de Campagne de Mme Ve Duverge, occupée maintenant par M. Ch. Chaisy. Elle est située sur la rive droite du fleuve, à un mille au dessous du Ferry de la 1re Municipalité.

Cette propriété a 150 pieds du plus de face au chemin public, sur une profondeur de 30 arpens plus ou moins. Possession en sera donnée le 1er juillet prochain.

AUSSI:

Dix lots de terre dans le bourg Duvergé, vis à vis la ville, situés sur la batture, entre les chantiers de construction de MM Robertson et Joseph Roux; lesdits terrains sont très convenables pour y établir des magasins de dépôt.

Un terrain situé au faubourg des Religieuses, ayant 60 pieds de face à la rue St. Amant, sur 160 pieds de profondeur. Ledit terrain porte le No 11, dans l'îlet No 8, entre les rues St Mary et St Andrews; le tout conformément aux plans qui seront exhibés le jour de la vente.

Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'au parfait paiement. Les actes de vente par L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7 m—14

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE DE SABINE.

AVIS à tous ceux que cela peut concerner:—Attendu que moi, Daniel R. Gaudy, shérif de la paroisse de Sabine, et ex-officio collecteur des taxes d'Etat, de la paroisse et des Ecoles pour l'année 1843, en vertu de la loi qui y est relatif, ai saisi la propriété ou morceaux de terre ci-après décrits, appartenant à des non résidents de la dite paroisse, et que le 7 de décembre 1844, après avoir donné les publicités légales, ai offert en vente et avoir vendu, pour payer les taxes de l'Etat, de la paroisse et des Ecoles, pour l'année 1843, savoir: Un morceau de terre à cent dans la dite paroisse, et contenant 640 acres, situé sur le bord du bayou St. ... pour les frais d'assessement sous le nom de docteur Forest, et que M. H. Pousley est devenu acquéreur de 640 acres de cette terre, pour la somme de onze piastres et 50 cents.

Un morceau de terre contenant 640 acres, porté sur le tableau d'assessement sous le nom de Joseph Re'teson, les limites de laquelle terre ne sont pas connues, et que George W. Thomp on en est devenu acquéreur pour la somme de onze piastres et 50 cents.

Deux morceaux de terre situés dans la dite paroisse, connus comme réclamés au nom de Lanaud et O magre, et contenant 640 acres; porté sur le tableau des taxes sous les noms de Yates et McIntyre, que George W. Thomp... est devenu acquéreur de 9000 acres de terre, pour la somme de trois cent quatre-vingt dix huit piastres et dix cents.

Que tous ces propriétés ont été vendues et transférées avec tous les droits réservés à chacun des non résidents respectifs, afin qu'ils rachètent de la manière et dans la forme prescrite par la loi.

21 décembre 1844.

DANIEL R. GAUDY,

Shérif et collecteur des Taxes de la paroisse de Sabine. 21 jan—3 pa.

BUREAU DE L'EXECUTIF

27 février 1845

AVIS est par le présent donné que Gustave Ducros, ci-devant shérif de la paroisse de St. Bernard, s'est adressé à moi pour la cancellation des bonds ci-après:

Premièrement, un bond de mille piastres, souscrit par lui le 1ème jour de janvier 1842, comme shérif conduit conjointement avec Gilbert Léonard et J. Mathieu Cazalis comme sécurités. Secondement, un bond de cinq mille piastres, souscrit par lui le 6me jour de mars 1843, comme collecteur des taxes d'Etat pour l'année 1842, conjointement avec Gilbert Léonard et J. Mathieu Cazalis, comme sécurités. Troisièmement, un bond de cinq mille piastres, souscrit par lui le 1er jour de janvier 1844, comme collecteur des taxes d'Etat pour la paroisse de St Bernard pour l'année 1843, conjointement avec Gilbert Léonard et J. Mathieu Cazalis, comme sécurités.

Le présent est à l'effet de donner avis à toutes personnes que cela intéresse, d'avoir à déclarer par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, à la Nouvelle-Orléans, sous quarante-vingt dix jours après la publication du présent, les raisons pour lesquelles lesdits bonds ne seraient pas cancellés et annullés.

[L. S.] Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, ce vingt-septième jour de février de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante cinq, et la soixante neuvième de l'Indépendance des Etats-Unis.

A. MOUTON.

ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat. 4 mars—90

RHUM de la Nlle. Orléans, constamment en mains, à vendre par GORDON, WYLIE & Co
18 fev 52 Bienville

SUCRE raffiné en pains, constamment en mains, à vendre par GORDON, WYLIE & Co.
26 fev 52 Bienville

CIDRE—50 barriques Newark, à vendre par
7 mars FOSDICK & BRO, 74 Camp